

COMMUNIQUE DE PRESSE

Parution du premier classement carbone des banques françaises

Paris, le 22 novembre 2010

Le cabinet de conseil Utopies et l'association Les Amis de la Terre publient aujourd'hui le premier classement carbone des grandes banques françaises.

L'impact des banques sur le climat ne se réduit pas aux consommations d'énergie des bâtiments ou au transport des salariés. Il est avant tout lié à la nature des activités qu'elles financent : PME, crédits immobiliers, compagnies pétrolières ou technologies vertes... Leurs choix d'investissements jouent un rôle majeur dans le développement d'une économie plus ou moins polluante.

« Si l'on veut éviter la catastrophe climatique, nous avons dix ans pour réallouer massivement les investissements des activités les plus polluantes comme l'extraction pétrolière vers l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Les banques et les épargnants ont un rôle clé à jouer dans cette transition » explique Juliette Renaud, Chargée de campagne sur la responsabilité des acteurs financiers aux Amis de la Terre. *« Selon les estimations de l'Agence Internationale de l'Energie, l'effort d'investissement annuel pour amorcer la révolution énergétique nécessaire représente 7 fois le plan Marshall »* précise Stanislas Dupré, directeur général du cabinet Utopies.

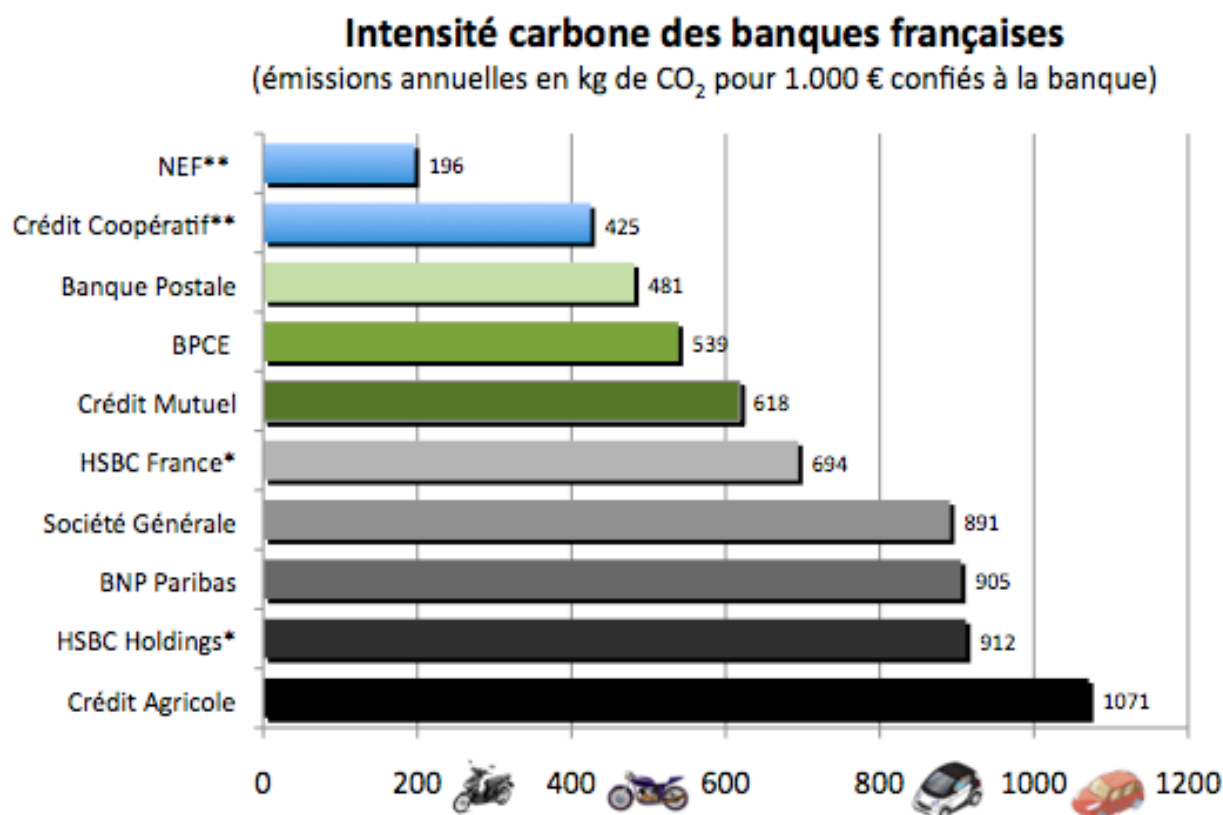
Or la plupart des grandes banques françaises ont tendance à financer avec notre argent l'économie polluante d'hier plutôt que l'économie verte de demain. Résultat : 5 000 euros déposés sur un compte en banque ou un fonds en actions polluent indirectement autant qu'un 4x4, sur une année !

L'empreinte carbone des grandes banques françaises les place ainsi en tête des entreprises ayant le plus d'impact sur le climat. *« Les différences entre les banques tiennent largement à leur modèle économique (hérité de leur histoire) plus ou moins tourné vers le financement des grands groupes, mais aussi au choix des secteurs financés, et en particulier le poids des financements apportés au secteur pétrolier »* poursuit Stanislas Dupré.

La publication de ce classement s'inscrit dans le cadre d'une campagne de sensibilisation du public lancé par Utopies et les Amis de la Terre qui comprend notamment un calculateur en ligne permettant aux épargnants d'estimer l'empreinte carbone de leur épargne, en fonction de leur(s) banque(s) et de leurs produits d'épargne et de placement. Les calculs ont été réalisés par le cabinet Utopies avec les données de la société Inrate.

Les partenaires souhaitent ainsi sensibiliser l'opinion publique afin que les banques et le législateur soient incités à prendre en compte les enjeux climatiques dans la façon dont les

produits d'épargne sont conçus et dont les banques gèrent leur argent. Pour Juliette Renaud, «*Les citoyens ne savent pas comment est employé l'argent qu'ils confient à leur banque ou à leur assurance, et leurs placements peuvent, malgré eux, participer à des dégâts environnementaux et sociaux. Il est temps de prendre conscience que nos choix d'épargne peuvent être un levier majeur pour agir sur la société et la transformer !*».



Sources : bilans des banques 2009, données Inrate. Calculs : Utopies 2010
Hypothèse: 5.000 kms parcourus

* Les calculs ont été effectués pour HSBC Holdings (groupe monde) et HSBC France (activités France, ex-CCF), cette dernière publiant un bilan financier distinct. Contrairement aux autres banques, HSBC ne publie pas de décomposition sectorielle de son portefeuille de crédit et d'obligations d'entreprises. Le calcul repose donc sur une hypothèse (base : répartition sectorielle similaire à celle de l'indice MSCI World pour HSBC Holdings et du SBF 120 pour HSBC France).

** Le Crédit Coopératif fait partie du groupe BPCE. De même, les livrets de la NEF sont distribués par le Crédit Coopératif. Ces deux établissements figurent dans le tableau, en plus du groupe BPCE, pour deux raisons : d'une part ils sont les seuls à avoir communiqué des données détaillées sur leur activité. D'autre part ils sont tous les deux positionnés sur le financement de l'économie sociale et solidaire, notamment pour des projets écologiques.

A noter : chaque gérant d'un site web s'intéressant à la question pourra importer une version simplifiée du calculateur sous forme de bannière interactive et l'intégrer facilement sur sa propre page, à partir du site (non commercial) : www.epargneclimat.fr.

Les partenaires de l'initiative - Contacts presse :

Le site consacré à la calculette : www.epargneclimat.fr

Pour **Utopies** : Vincent Eli 01 40 29 43 00 • eli@utopies.com • www.utopies.com

Pour **Les Amis de la Terre** : Caroline Prak 01 48 51 18 96 / 06 86 41 53 43
caroline.prak@amisdelaterre.org • www.financeresponsable.org et www.amisdelaterre.org